



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 20 mai 2017 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9 h 45

1. Accueil et inscription

2. Ouverture de l'assemblée

Les membres présents formant quorum, l'assemblée est ouverte à 9 h 45 par Norman G. Bergeron, vice-président et président par intérim.

3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Sur proposition de Ghislaine van Berkom, appuyée par Marc Chartrand, Norman G. Bergeron agira comme président d'assemblée.

Sur proposition d'Yves Leblanc, appuyée par Yves Charbonneau, Jean Thuot agira comme secrétaire d'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Ghislaine van Berkom appuyée par Marc Bouchard, l'ordre du jour est adopté.

5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) du 23 avril 2016

Demande d'exemption de lecture :

Comme les membres de l'ABVLACS ont pu consulter sur le site abvlacs.org, avant le tenue de la présente assemblée, le procès-verbal de l'AGA du 23 avril 2016 et pour accélérer le déroulement de cette assemblée, il est proposé d'exempter le secrétaire d'en faire la lecture (quelques copies papier sont disponibles à l'arrière de la salle).

Alors sur une proposition d'Yves Leblanc, appuyée par Yves Charbonneau, la demande d'exemption de lecture du procès-verbal de l'AGA du 23 avril 2016 est adoptée à l'unanimité.

Norman G. Bergeron demande à l'assemblée s'il y a des questions sur le procès-verbal d'avril 2016. Comme il n'y en a pas, sur une proposition de Joanie Asch, appuyée par Marc Bouchard, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. Organisation de l'ABVLACS

Mission et objectifs – L'ABVLACS privilégie une gestion de l'eau par bassin versant. M. Bergeron explique succinctement dans les deux langues ce qu'est un bassin versant. Les cinq bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs, Marois (le plus grand et le plus peuplé), Ouimet, Parent, Olier et Sainte-Anne, se déversent tous dans le bassin de la Rivière du Nord. Son action concerne autant les eaux de surface que les eaux souterraines et se déploie en partenariat avec la municipalité et d'autres acteurs de la protection de l'eau des Laurentides

Organisation et fonctionnement

- Un conseil d'administration de 13 membres : 11 postes électifs provenant des cinq secteurs avec droit de vote ainsi que deux partenaires municipaux sans droit de vote. Cette année, trois postes sont à combler au bassin Marois, un poste au bassin Parent et un poste au bassin Olier.

- 18 chefs de lac sur les 20 lacs inscrits au RSVL

Question de Jeanne Kavanagh :

Combien y a-t-il de mesures de la transparence dans une année?

Réponse de Ghislaine van Berkom :

Il y a une dizaine de mesures qui s'échelonnent du 15 juin au 15 octobre.

- Membership : M. Bergeron explique que le nombre de membres a fluctué de façon importante depuis les débuts de l'ABVLACS. Le nombre plus élevé de membres en 2008, est lié à la



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 20 mai 2017 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9 h 45

problématique des algues bleu-vert qui est à l'origine même de la fondation de notre organisme. Le taux d'adhésion s'est redressé quelque peu au cours de cette année.

7. Rapport des activités et réalisations de 2016

Mentionnons quelques-uns des projets et activités de l'ABVLACS dans le courant de l'année 2016 :

1. Une dizaine de réunions du conseil d'administration
2. AGA 2016 : près de 30 personnes y ont participé
3. Dans le cadre du RSVL :
 - 6 lacs ont fait l'objet de prise d'échantillons pour des tests d'eau
 - les mesures de transparence ont eu lieu dans 20 lacs
 - une formation a eu lieu au camp Olier sur le protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE)
 - une formation a eu lieu aussi au camp des Clercs de St-Viateur sur le protocole de mesure du périphyton
 - un déjeuner-causerie a été organisé pour permettre des échanges d'information et des discussions parmi les chefs de lac avec conférence donnée par Anne Léger, directrice du CRE Laurentides, sur l'herbier aquatique des grands lacs de SADL
4. Une refonte complète du site web abvlacs.org avec l'avantage d'être autonome quant aux modifications et ajouts de contenu
5. La réalisation de l'herbier aquatique en partenariat avec la municipalité et le CRE Laurentides (volet no 1). À noter que le service Sentinelle du MDDELCC, de plus en plus utilisé, permet de signaler la présence d'espèces exotiques envahissantes (plantes ou animaux) les plus préoccupantes.
6. La Gestion financière du projet d'étude du niveau d'eau du lac Ouimet (année 1 de 3)
7. La mise à jour des plans directeurs des lacs Guindon, Marois, Ouimet, Parent, des Seigneurs et St-Amour
8. L'informatisation de la tenue de livres de l'ABVLACS
9. La présence de l'ABVLACS aux évènements habituels : Journée de la famille, Foire du cadeau, Journée des bénévoles (bénévole de l'année et memoriam sur Jean Massé, notre président sortant décédé cette année)
10. Campagne de financement : la municipalité, MRC des Pays-d'en-Haut, Abrinord (Opération Bleu-Vert), les cotisations et dons des membres, vente d'objets promotionnels
11. Recrutement de membres : l'ABVLACS comptait 102 membres en 2016.



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 20 mai 2017 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9 h 45

Quelques questions et/ou commentaires suivent concernant la position de l'ABVLACS dans le projet de la municipalité de location d'embarcations à l'Île Irénée-Benoît. Pour couper court, M. Bergeron rappelle que l'AGA n'est pas l'occasion ni l'endroit pour ouvrir une discussion sur le sujet.

8. Plan d'action 2017

Réorganiser le fonctionnement de l'ABVLACS : l'ABVLACS étudiera la possibilité de fonctionner par projet dans le but de diminuer la fréquence des réunions (les statuts et règlements de l'ABVLACS permettent un minimum de quatre réunions par année) et d'encourager davantage de bénévoles à donner de leur temps sans être contraints d'assister aux réunions du CA

Utiliser au maximum le potentiel du nouveau site web pour transmettre l'information sur nos activités, donner accès à toute information pertinente pour la protection de l'eau, publier notre nouvelle info-lettre l'Inf-Eau et développer de nouvelles sources de financement.

Coordonner et soutenir les activités du RSVL : l'ABVLACS défraie les tests sur 5 lacs cet été (soit Canard, Colette, Johanne, Rochon, St-Amour). Les lacs sont testés en alternance, selon un protocole bien établi – prélèvements pendant deux étés consécutifs, intervalle de quelques années et reprise des tests. Parallèlement, les mesures bi-mensuelles de transparence à l'aide du disque de Secchi se font chaque année sur tous les lacs.

Assurer une présence lors des principaux événements de la vie communautaire de SADL : Journée de la famille, Journée pour l'analyse de l'eau des puits artésiens, Foire du cadeau, etc

Coordonner et soutenir les activités du projet du lac Ouimet :

Étendre le projet des herbiers aquatiques et l'application du protocole de mesure du périphyton à l'ensemble des lacs de SADL

Possiblement parrainer le projet de réhabilitation des lacs Caron et Johanne



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS
tenue le 20 mai 2017 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9 h 45

9. Résultats des tests d'eau de 2016 (RSVL)

L'échantillonnage de l'eau du RSVL vise à amasser des données pour mesurer le vieillissement des lacs, dépister les problèmes spécifiques, sensibiliser les riverains, soutenir leurs efforts et contribuer à dresser un tableau général des 700 lacs participants du Québec.

Parmi les lacs de Sainte-Anne-des-Lacs testés en 2016

- 6 lacs sur 20 ont passé des tests d'eau et de transparence (Canard, Colette, Johanne, Rochon, St-Amour, des Seigneurs)
- 12 autres lacs ont été évalués pour la transparence seulement (Beaulne, Boucané, Caron, Cupidon, Guindon, Loiselle, Marois, Ouimet, Parent, Schryer, Suzanne, Violon)
- **Attention : À cause du retard du MDDELCC à publier les résultats RSVL des analyses d'eau de nos lacs pour l'année 2016, nous ne pouvons fournir aucune information à ce sujet.**

À ce point, Norman Bergeron rappelle les données relatives à la présence de cyanobactéries depuis la création de l'ABVLACS. Pour la première fois, en 2015, aucun lac n'en était affecté. En 2014, les cyanobactéries étaient présentes dans 3 lacs; en 2013, dans 1 lac (St-Amour); en 2012, dans 4 lacs, etc...

10. Adoption du rapport financier 2016 et du budget 2017:

10.1 Présentation des états financiers 2016

Dans l'ensemble, Norman résume la situation financière en disant que l'année 2016 a été plus active que par les années passés en l'occurrence à cause d'un plus grand nombre de projets. Au chapitre du RSVL, le coût des analyses par le MDDLCC a bondi de 180 à 372\$ par lac ce qui représente un accroissement de 30%. Par ailleurs les dons amassés ont augmenté de 30% et l'année s'est terminée avec un surplus de 2 607\$.

Revenus (8 652\$)		
Total des revenus		34 596\$
Total des dépenses		<u>-31 291\$</u>
Total annuel - Surplus		2 607\$
Bilan de 2016		
	Évolution des actifs	
	Solde au début de l'année	7 503\$
	Surplus (déficit)	2 607\$
	Total à la fin de l'année (caisse Pop)	10 110\$
	Compte Pay Pal à la fin de l'année	+ 229\$
	Petite Caisse à la fin de l'année	+ 100\$
	(Total comptes recevables)*	(6 512\$)
	(Total comptes payables)*	(5 820\$)
	Solde à la fin de 2016	10 439\$

* En 2016, certains projets s'échelonnent sur plus qu'une année financière



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS
tenue le 20 mai 2017 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9 h 45

10.2 Présentation du budget 2017

REVENUS – DÉPENSES	<u>Prévision 2017 (\$)</u>	<u>Exercice 2016 (\$)</u>
TOTAL DES REVENUS	22 446	34 595
TOTAL DES DÉPENSES	24 876	31 291
BÉNÉFICE (DÉFICIT)	(2 430)	3 304

Sur une proposition d'Yves Briand appuyée par John (Sean) Dalzell, le rapport financier 2016 et le budget 2017 sont adoptés.



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 20 mai 2017 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9 h 45

Jean Thuot, secrétaire d'élection

11. Élections des administrateurs

Sur proposition de Ghislaine van Berkomp, appuyée par Marc Chartrand, Norman G. Bergeron est nommé président d'élection; sur proposition d'Yves Leblanc, appuyée par Yves Charbonneau, Jean Thuot est nommé secrétaire d'élection.

Cette année, les élections ont lieu pour cinq postes sur 11, trois administrateurs quittent et deux postes étaient vacants depuis l'AGA 2016. Ce sont les postes suivants :

Pour le bassin Marois, 3 postes sur 4 sont à combler :

- Poste 1 – Caroline Laplante se retire. Sylvie De la Grave est proposée par Josée Fisette, appuyée par Ghislaine van Berkomp; étant seule à se présenter à ce poste, Sylvie De la Grave est **élue à l'unanimité**.
- Poste 2 – Jeannie Kavanagh est proposée par Norman G. Bergeron, appuyée par David Sinclair; étant seule à se présenter à ce poste, Jeannie Kavanagh est **élue à l'unanimité**.
- Poste 4 – Le poste 4 était vacant depuis l'AGA 2016. John Sean Dalzell est proposé à ce poste par Ron Drennan, appuyée par Josée Fisette; étant seul à se présenter à ce poste, John est **élu à l'unanimité**.

Pour les bassins Parent et Olier, les deux postes sont à combler :

- Poste 7 – Angelika Dittrich se retire. Andréanne Dupont est proposée à ce poste par Ghislaine van Berkomp, appuyée par Laurence Gagnon; étant seule à se présenter à ce poste, Andréanne est **élue à l'unanimité**.
- Poste 8 – Jacinthe Laliberté venant tout juste de démissionner, Samuel Shapiro est proposé à ce poste par Josée Fisette, appuyée par Yves Leblanc; étant seul à se présenter à ce poste, Samuel est **élu à l'unanimité**.

Jean Thuot, secrétaire d'élection

12. Conférence : Les herbiers aquatiques des grands lacs de Ste-Anne-des-Lacs :

Cette année, la conférence est présentée par Laurence Gagnon, bachelière en biologie et membre du conseil d'administration d'ABVLACS. La conférence porte sur les herbiers aquatiques identifiés dans les plus grands lacs de Ste-Anne-des-Lacs dans le cadre d'un projet en collaboration avec le CRE Laurentides. C'était le mandat de l'agente de liaison du CRE, Roxanne Richard, de produire l'herbier aquatique pendant l'été 2016 avec l'aide de bénévoles, pour la plupart, membres de l'ABVLACS.

Laurence rappelle ce qu'est l'eutrophisation anthropique, un vieillissement accéléré des lacs causé par l'activité humaine et les rejets dans la nature de produits de l'industrie, de fertilisants et de pesticides



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 20 mai 2017 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9 h 45

via l'érosion et le ruissellement urbain, entre autres. Beaucoup de ces produits vont devenir des matières nutritives à l'aide desquelles les plantes aquatiques se développent.

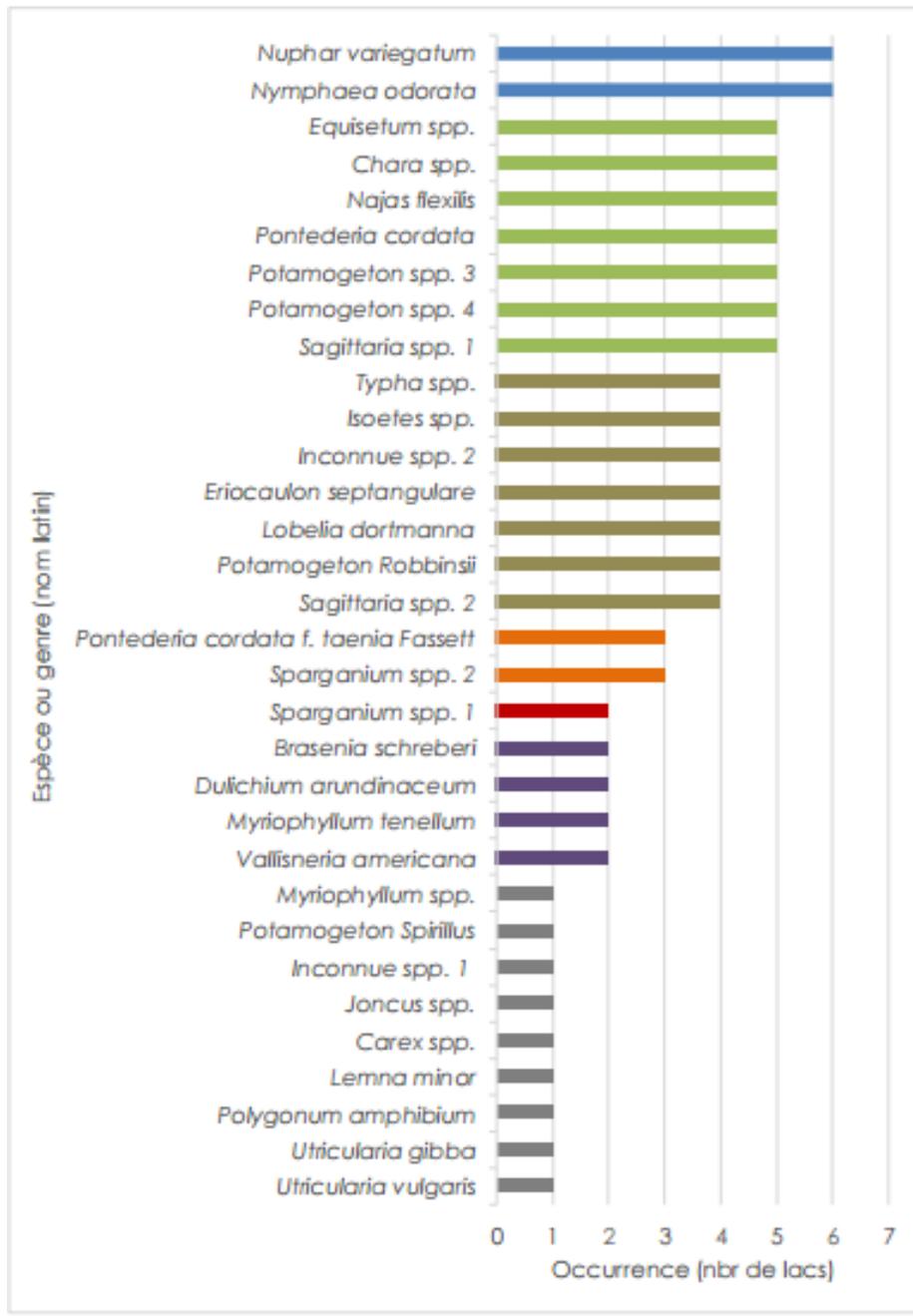
Les plantes aquatiques recèlent certains avantages. Elles procurent, à la fois, habitat, nourriture et ombrage à la faune, servent d'élément filtrant pour les substances polluantes et de barrière contre l'érosion des berges. Si, par contre, leur prolifération est excessive, elles peuvent devenir encombrantes au point de gêner l'accès au lac pour la baignade et les autres activités aquatiques en plus de réduire éventuellement la biodiversité dans le lac et la valeur de revente des propriétés.

Certaines plantes non indigènes prolifèrent tellement qu'on les qualifie de plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE). L'une de ces plantes à éviter absolument est le myriophylle à épi qui réussit à s'implanter jusqu'à une profondeur de 10 mètres et n'a aucun prédateur.

La charte suivante montre l'occurrence des plantes aquatiques dans les six lacs étudiés à l'été 2016 : Guindon, Marois, Ouimet, Parent, St-Amour et des Seigneurs.



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS
tenue le 20 mai 2017 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9 h 45





PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 20 mai 2017 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9 h 45

Le nénuphar à fleurs panachées et le nymphéa odorant se retrouvent dans les six lacs mentionnés. La sagitaire, le naïas souple, la pontédérie cordée, l'algue chara et le potamots sont répandues dans cinq des six lacs étudiés. Le lac Parent au moins abrite le myriophylle indigène. Il ne s'agit pas de l'espèce exotique envahissante mais de la variété de myriophylle indigène adaptée à notre climat qui, elle, possède un prédateur naturel qui limite son expansion.

Les herbiers aquatiques identifiées ont été cartographiés dans les deux plus grands lacs de Ste-Anne-des-Lacs, soient les lacs Parent et Ouimet, ce qui permettra de suivre l'expansion des herbiers dans ces deux lacs. Tandis que dans les autres lacs, on parle d'un seul herbier tant les plantes ont colonisé tout l'espace disponible.

Mme Gagnon aborde ensuite la mesure du périphyton qui est un autre protocole faisant partie du RSVL et qui constitue un indicateur alternatif de la perturbation des lacs par l'activité humaine. Le périphyton est cette communauté complexe d'organismes microscopiques, incluant les algues, qui s'accumulent à la surface des roches dans la zone peu profonde des lacs et des rivières. La mesure du périphyton a été effectuée dans les trois plus grands lacs : Marois, Ouimet et Parent. Le tableau suivant indique les mesures moyennes de périphyton recueillies dans ces lacs.

Lieu	Épaisseur moyenne du périphyton (mm)	Variation maximale de l'épaisseur (mm)
Lac Marois	3,7	2,5 à 4,9
Lac Ouimet	1,9	1,1 à 3,4
Lac Parent	1,9	1,1 à 3,4

Laurence conclut cette présentation en disant qu'aucun des lacs de Ste-Anne-des-Lacs observés en 2016 abritaient l'une ou l'autre des plantes aquatiques exotiques envahissantes et que les lacs Guindon, Marois, Sainte-Amour et des Seigneurs sont presque totalement recouverts de plantes aquatiques indigènes. Au point de vue du périphyton, c'est sur les fonds du lac Marois qu'il y en a le plus.

Questions pendant la conférence:

Jean Thuot : Qu'est-ce qui différencie en gros le myriophylle à épi exotique de sa contrepartie indigène?

Réponse : En plus de différences morphologiques, le myriophylle à épi indigène a un prédateur naturel tandis que l'autre n'en a pas. L'espèce exotique est très vigoureuse et se répand beaucoup plus rapidement.

Question : Est-ce une bonne idée d'arracher les plantes immergées devant chez soi?

Réponse: Non ça ne sert à rien d'arracher les plantes qui poussent au fond de l'eau. Elles vont repousser aussi vite.



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 20 mai 2017 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9 h 45

Jacqueline Laporte ajoute : Il faut faire attention à toute intervention que l'on tente dans le but d'améliorer les choses. Il est préférable de contacter la municipalité et de s'informer pour connaître la meilleure façon de faire. Dans bien des cas, il revient à la municipalité d'intervenir.

Question : On se demande jusqu'à quel point les bandes riveraines sont respectées autour de nos lacs.

Réponse de Jacqueline : Les rives des lacs à SADL sont conformes à 92%.

Question : Ya-t-il un lien entre la présence des plantes aquatiques dans un lac et la qualité de l'eau de baignade?

Réponse de Jacqueline : Oui.

13. Période de questions :

M. Jennings : Des embarcations étrangères sont quelque fois aperçues sur le lac Marois. Ces embarcations peuvent appartenir à des amis de propriétaires qui ont un accès privé au lac ou certains de ces propriétaires louent leur maison en RB&B par exemple et il n'y a pas de contrôle sur les personnes qui mettent leur embarcation à l'eau. Qu'est-ce qu'on peut faire?

Réponse de Jacqueline Laporte : Une façon d'agir dans ce cas est d'installer des panneaux d'information pour sensibiliser les gens à l'importance de bien laver leur embarcation avant de les mettre à l'eau et de disposer des eaux de nettoyage de façon sécuritaire.

M. Jennings : Beaucoup des systèmes septiques autour du lac Marois, par exemple, ont plus de 40 ans d'usage. Mais la municipalité n'a pas rien à dire jusqu'au jour où il y a une fuite du système. Quelle est l'approche de la municipalité dans cette problématique?

Mme Laporte : S'il y a un dossier qui est bien suivi à SADL, c'est bien celui des installations septiques. Le service de l'environnement connaît toutes les fosses septiques : leur âge, leur état, etc ... Elle a un plan d'intervention précis pour chaque catégorie de système.

Josée Fisette : Certains résidents ont des pelouses plus "vertes que nature". Que peut-on faire si on soupçonne qu'ils utilisent des fertilisants illicites?

Réponse de Mme Laporte : Les compagnies qui oeuvrent dans le domaine de l'entretien paysager font souvent la promotion de nouveaux engrais. Or la ville de Ste-Anne-des-Lacs vient de se doter d'un nouveau règlement à cet effet. Elle recommande, une fois de plus, d'être vigilants et d'informer la ville pour que celle-ci puisse surprendre les récalcitrants. Quelqu'un demande si des photos de gens pris sur le fait sont acceptées, Mme Laporte répond que oui.

M. Jennings propose qu'une mention spéciale soit faite au procès-verbal pour souligner le travail exemplaire de Jean Massé comme président d'ABVLACS entre 2014 et 2016. Norman Bergeron appuie la proposition de M. Jennings. Comme on sait, Jean Massé est décédé tout récemment après qu'il



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 20 mai 2017 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9 h 45

eut combattu une récurrence de la maladie qui l'avait taraboué quelques années auparavant. En plus de laisser dans le deuil ses proches, il laisse un immense vide au sein de "sa famille environnementale" qu'était devenue l'ABVLACS. Jean, nous te saluons.

14. Annonces d'événements à venir :

- Les membres présents à l'AGA sont invités à venir déguster un morceau de gâteau à l'arrière de la salle. En effet, cet AGA 2017 marque le 10^e anniversaire de l'ABVLACS et nous voulons le fêter en présence de nos membres.
- Formation à l'outil RELAIS du RSVL pour les chefs de lac et leurs remplaçants samedi le 3 juin à la caserne (par Jacinthe Laliberté, coordonnatrice des chefs de lac).
- Analyse des eaux de puits à prix réduit, samedi le 17 juin de 9h00 à 14h00 à l'hôtel de ville et le samedi 19 août à la caserne à l'occasion de la journée de la Famille (sous l'égide du service de l'environnement, SADL).

15. Levée de l'assemblée vers 11h 40.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur proposition d'Yves Leblanc, appuyée par Ghislaine van Berkom, l'assemblée générale de 2017 est levée.

Jean Thuot
Secrétaire de l'AGA du 20 mai 2017